# Résumé

# Section A - Introduction et Avertissements

#### **Avertissements**

Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et aux Conditions Définitives applicables.

Toute décision d'investir dans les Titres concernés doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base dans son ensemble, y compris tous documents incorporés par référence et les Conditions Définitives applicables.

Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement.

Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables est intentée devant un tribunal d'un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale de l'État Membre où l'action est intentée, avoir à supporter les frais de traduction de ce Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables avant le début de la procédure judiciaire.

La responsabilité civile sera recherchée dans cet Etat Membre auprès de l'Emetteur ou du Garant (le cas échéant) sur la seule base du présent résumé, y compris sa traduction, mais seulement si le contenu du résumé est jugé trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, ou, s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Titres.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## Nom et les codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (codes ISIN)

EUR "Turbo" certificats sur Action

Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières ("ISIN") : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

#### Identité et coordonnées de l'émetteur

BNP Paribas Issuance B.V. ("BNPP B.V." ou l'"Emetteur"). L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48

#### Identité et coordonnées de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n°0 800 235 000.

## Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le prospectus

Autorité Néerlandaise des Marchés Financiers ("AFM"), Postbus 11723 - 1001 GS Amsterdam, Pays-Bas. www.afm.nl

## Date d'approbation du prospectus

Ce Prospectus a été approuvé le 27 juin 2025 par l'AFM, tel que modifié ou complété à tout moment par des suppléments.

## Section B - Informations clés sur l'émetteur

## Qui est l'émetteur des valeurs mobilières?

# Siège social / forme juridique / IEJ / droit régissant ses activités / pays d'origine

L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ"): 7245009UXRIGIRYOBR48. La notation de crédit à long terme de BNPP B.V. est: A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited) et la notation de credit à court terme de BNPP B.V. est: A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited).

# Principales activités

L'Emetteur a pour activité principale d'émettre et/ou d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure des contrats à cet effet pour le compte de différentes entités au sein du Groupe BNPP. Les actifs de BNPP B.V. sont constitués des obligations des autres entités du Groupe BNPP. Les Titulaires de titres de BNPP B.V. seront, sous réserve des dispositions de la Garantie pertinente émise par BNPP, exposés à la capacité des entités du Groupe BNPP à exécuter leurs obligations en vertu de ces contrats de couverture et peuvent subir des pertes si ces entités ne respectent pas leur engagement.

# Principaux actionnaires

BNP Paribas détient 100% du capital de BNPP B.V.

# Identité de ses principaux dirigeants

Administrateurs de BNP Paribas Issuance B.V.: Edwin Herskovic/Cyril Le Merrer/Folkert van Asma/Hugo Peek/Matthew Yandle.

# Identité de ses contrôleurs légaux des comptes

Deloitte Accountants B.V. sont les auditeurs de l'Emetteur. Deloitte Accountants B.V. est un cabinet d'audit agréé indépendant aux Pays-Bas. Les auditeurs concernés de Deloitte Accountants B.V. qui ont signé les rapports d'audit indépendant incorporés par référence dans le prospectus de base sont membres de l'Institut royal néerlandais des comptables agréés (Koninklijke Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants).

# Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur?

# Informations financières clés

Compte de résultat							
Année Année-1							
En€	31/12/2024	31/12/2023					
Bénéfice/perte d'exploitation	167 327	73 071					

Bilan							
	Année	Année-1					
En€	31/12/2024	31/12/2023					
Endettement financier net (dette à long terme plus dette	124 241 216 005	126 562 861 261					
à court terme moins trésorerie)							
Ratio courant (actif courant/passif courant)	1	1					
Ratio dette sur capitaux propres (total du passif/total des	22 860	157 363					
capitaux propres)							
Ratio de couverture des intérêts (résultat	Aucune charge	Aucune charge					
d'exploitation/charge d'intérêts)	d'intérêt	d'intérêt					
État des flux de tréso	rerie						
	Année	Année-1					
En€	31/12/2024	31/12/2023					
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	-471 573	2 827 251					
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	4 500 000	0					
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	0	0					

## Réserves dans le rapport d'audit

Sans objet, il n'existe aucune réserve dans le rapport d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le Prospectus de Base.

## Quels sont les risques spécifiques à l'émetteur?

Non applicable. BNPP B.V. est une société opérationnelle. La solvabilité de BNPP B.V dépend de la solvabilité de BNPP.

## Section C - Informations clés sur les valeurs mobilières

Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières?

## Nature, catégorie et code ISIN

Les Titres sont des certificats ("Certificats") et sont émis en Souches. Code ISIN: veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

# Monnaie / dénomination / valeur nominale / nombre de valeurs mobilières émises / échéance

La devise de Titres est l' Euro ("EUR"). Les Titres n'ont pas de valeur nominale. Nombre/échéance des Titres : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

#### Droits attachés aux valeurs mobilières

Maintien de l'Emprunt à son Rang - Les modalités des Titres ne contiendront aucune clause de maintien de l'emprunt à son rang.

Cas de Défaut - Les modalités des Titres ne prévoiront pas de cas de défaut.

Loi applicable - Les Titres sont soumis au droit français.

Intérêts - Les Titres ne portent pas intérêts et ne donneront lieu à aucun paiement d'intérêts.

Sous-jacent - Action.

Remboursement - Les Titres sont des Titres à Règlement en Numéraire.

A moins qu'il ne soit antérieurement remboursé ou annulé, chaque Titre sera remboursé à la Date de Remboursement.

#### Remboursement Final

A moins qu'il n'ait été préalablement remboursé ou racheté et annulé, chaque Titre habilite son titulaire à recevoir de l'Emetteur à la Date de Remboursement un Montant de Règlement en numéraire égal à :

# Formules de Paiement Final

Formules de Paiement Final des Titres Négociés sur les Marchés ETS

Produits à Effet de levier:

Effet de levier: produits à terme fixe qui ont un rendement fixe si certaines conditions (y compris un plafond) relatives à un ou plusieurs Sous-Jacents de Référence sont remplies. Le capital peut ne pas être garanti.

# Formules de Paiement Final (ETS 2200/1)

si les Titres sont définis comme étant des Titres Call:

(i) Max (0; Prix de Règlement Final – Prix d'Exercice)

 $[\mathsf{Parite} \times \mathsf{Taux} \; \mathsf{de} \; \mathsf{Change} \; \mathsf{Final}]$ ; ou

si les Titres sont définis comme étant des Titres Put:

(ii)  $\frac{\text{Max}(0; \text{Prix d'Exercice} - \text{Prix de Règlement Final})}{[\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}]}$ 

## Description de la Formule de Paiement

La Formule de Paiement sera égale (i) en cas de Titres Call, au surplus (le cas échéant), entre le Prix de Règlement à la Date d'Evaluation et le Prix d'Exercice, ou (ii) en cas de Titres Put, au surplus (le cas échéant), entre le Prix d'Exercice et le Prix de Règlement à la Date d'Evaluation, dans chaque cas divisé par le produit du Taux de Change et de la Parité.

## Remboursement Anticipé Automatique

Si, lors de toute Date d'Evaluation du Remboursement Anticipé Automatique il survient un Cas de Remboursement Anticipé Automatique, les Titres seront remboursés par anticipation au Montant de Remboursement Anticipé Automatique (le cas échéant) à la Date de Remboursement Anticipé Automatique. Le Montant de Remboursement Anticipé Automatique sera un montant égal à:

# Formule de Paiement en cas de Remboursement Anticipé Automatique 2200/1:

0 (zéro).

"Cas de Remboursement Anticipé Automatique" désigne la survenance d'un Knock-out AER.

"Knock-out AER" désigne la survenance d'un Cas de Knock-out.

#### "Cas de Knock-out" :

En matière de Titres Call :

Le Niveau est "inférieur ou égal" au Niveau de Knock-out.

En matière de Titres Put :

Le Niveau est "supérieur ou égal" au Niveau de Knock-out.

"Niveau" désigne le Prix traité ("Traded price").

"Niveau de Knock-out" comme défini dans le tableau ci-dessous.

Fiscalité - Le Titulaire devra payer tous les impôts, taxes et/ou frais découlant de l'exercice et du règlement ou du remboursement des Titres et/ou de la livraison ou du transfert des actifs dus en cas de Règlement Physique. L'Emetteur devra déduire des montants payables ou des actifs livrables aux Titulaires certains impôts, taxes et frais non antérieurement déduits des montants payés ou des actifs livrés à des Titulaires, que l'Agent de Calcul déterminera comme attribuables aux Titres.

Les paiements seront soumis dans tous les cas (i) aux lois et réglementations fiscales ou autres qui leur sont applicables dans le lieu de paiement, (ii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu d'un accord de la nature décrite à la Section 1471(b) de l'U.S. Internal Revenue Code de 1986 (le **"Code"**), ou qui est autrement imposé en vertu des Sections 1471 à 1474 du Code, de toutes réglementations ou conventions prises pour leur application, de toutes leurs interprétations officielles ou de toute loi prise pour appliquer une approche intergouvernementale de celles-ci, et (iii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu de la Section 871(m) du Code.

Assemblées Générales - Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Représentant des Titulaires - Les Titulaires ne seront pas regroupés en une Masse.

#### Rang de créance des valeurs mobilières

Les Titres sont des obligations non subordonnées et non assorties de sûretés de l'Emetteur et viennent au même rang entre eux.

#### Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des titres.

#### Politique de dividende ou de distribution

Sans objet.

## Où les valeurs mobilières seront-elles négociées?

#### Admission à la négociation

Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris/Open Market at the Stuttgart Stock Exchange.

## Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie?

#### Nature et portée de la garantie

Les obligations en vertu de la garantie sont des obligations senior préférées (au sens de l'article L.613-30-3-l-3° du Code monétaire et financier) et non assorties de sûretés de BNPP et viendront au même rang que toutes les autres obligations présentes et futures senior préférées et non assorties de sûretés soumises à des exceptions qui peuvent au cours du temps être obligatoires en vertu du droit français. Dans le cas où BNPP fait l'objet d'un renflouement interne, mais sans que BNPP B.V. n'en fasse l'objet, les obligations et/ou montants dus par BNPP, au titre de la garantie, devront être réduits afin de prendre en compte toutes les réductions ou modifications appliquées aux dettes de BNPP résultant de l'application du renflouement interne de BNPP par toute autorité de régulation compétente (y compris dans une situation où la garantie elle-même ne fait pas l'objet d'un tel renflouement interne).

Le Garant garantit inconditionnellement et irrévocablement à chaque Titulaire de titres que si, pour une raison quelconque, BNPP B.V. ne paie pas une somme payable par elle ou n'exécute pas une autre obligation relative à une Garantie à la date spécifiée pour ce paiement ou cette exécution, le Garant, conformément aux Conditions, paiera cette somme dans la devise dans laquelle ce paiement est dû en fonds immédiatement disponibles ou, selon le cas, exécutera ou fera exécuter l'obligation concernée à la date d'échéance de cette exécution.

# Description du garant

Les Titres seront inconditionnellement et irrévocablement garantis par BNP Paribas ("BNPP" ou le "Garant") en vertu d'une garantie de droit français signée par BNPP le 27 juin 2025 (la "Garantie"). Identifiant d'entité juridique ("IEJ"): R0MUWSFPU8MPRO8K5P83. Le Garant a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français et agréée en qualité de banque, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris, France. Les notations de crédit à long terme de BNPP sont : A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited), A1 avec une perspective stable (Moody's Deutschland GmbH), AA- avec une perspective stable (Fitch Ratings Ireland Limited) (qui est la notation long-terme attribuée à la dette senior préférée de BNPP par Fitch) et AA (low) avec une perspective stable (DBRS Rating GmbH) et les notations de crédit à court terme de BNPP sont : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited), P-1 (Moody's Deutschland GmbH), F1+ (Fitch Ratings Ireland Limited) et R-1 (middle) (DBRS Rating GmbH).

L'organisation de BNP Paribas repose sur trois pôles opérationnels : Corporate & Institutional Banking (CIB), Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS).

Corporate and Institutional Banking (CIB): Global Banking, Global Markets, Securities Services.

## Commercial, Personal Banking & Services (CPBS):

- les banques commerciales de la zone euro: Banque Commerciale en France (BCEF), BNL banca commerciale (BNL bc), Banque Commerciale en Italie, Banque Commerciale en Belgique (BCB) et Banque Commerciale au Luxembourg (BCL).
- les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour de: Europe Méditerranée, couvrant les banques commerciales hors zone euro, notamment en Europe centrale, en Europe de l'Est, en Turquie et en Afrique.
- les services financiers: BNP Paribas Personal Finance, Arval et BNP Paribas Leasing Solutions, les nouveaux métiers digitaux (en particulier Nickel, Floa, Lyf) et BNP Paribas Personal Investors.

Investment & Protection Services (IPS): l'Assurance (BNP Paribas Cardif) et Gestion Institutionnelle et Privée: BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Real Estate, BNP Paribas Principal Investments (la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas) et BNP Paribas Wealth Management.

BNP Paribas SA est la société mère du Groupe BNP Paribas (ensemble le "Groupe BNPP").

Au 30 juin 2025, les principaux actionnaires étaient la Société Fédérale de Participations et d'Investissement ("SFPI"), société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge, qui détient 5,59% du capital social, BlackRock Inc. qui détient 6,01% du capital social, Amundi qui détient 4,95% du capital social et le Grand-Duché de Luxembourg, qui détient 1,14% du capital social.

# Informations financières clés afin d'évaluer la capacité du garant à remplir ses engagements au titre de la garantie

Depuis le 1er janvier 2023, les entités d'assurance du Groupe BNP Paribas appliquent IFRS 17 "Contrats d'assurance" et IFRS 9 "Instruments financiers", différés pour ces entités jusqu'à l'entrée en vigueur d'IFRS 17.

	Compte	e de résultat		
	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2024	31/12/2023	30/09/2025	30/09/2024
Produit Net Bancaire	48 831	45 874	38 110	36 694
Coût du risque	-2 999	-2 907	-2 555	-2 121
Autres pertes nettes de risque sur	-202	-775	-129	-138
instruments financiers	45 407	11.000	40.007	40.400
Résultat d'exploitation	15 437	11 236	12 327	12 109
Résultat net, part du Groupe	11 688	10 975	9 253	9 366
Résultat par action	9,57	8,58	7,79	7,7
		Bilan		
				Valeur intermédiaire pour la même période de l'année
	Année	Année-1	Intermédiaire	précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2024	31/12/2023	30/09/2025	30/09/2024
Total des actifs	2 704 908	2 591 499	2 824 574	2 753 086
Dettes représentées par un titre	302 237	274 510	315 751	304 282
Dont dettes senior préférées à moyen long	119 370*	84 821*	n.a	n.a
terme		0.02.		11.0
terme Dettes subordonnées	32 615	25 478	34 408	30 963
	32 615 900 141			-
Dettes subordonnées		25 478	34 408	30 963
Dettes subordonnées Prêts et créances sur la clientèle	900 141	25 478 859 200	34 408 892 642	30 963 874 996
Dettes subordonnées Prêts et créances sur la clientèle Dettes envers la clientèle	900 141 1 034 857	25 478 859 200 988 549	34 408 892 642 1 027 703	30 963 874 996 1 011 422
Dettes subordonnées Prêts et créances sur la clientèle Dettes envers la clientèle Capitaux propres (part du Groupe)	900 141 1 034 857 128 137	25 478 859 200 988 549 123 742	34 408 892 642 1 027 703 123 845 1,7% 12.5%	30 963 874 996 1 011 422 124 961
Dettes subordonnées Prêts et créances sur la clientèle Dettes envers la clientèle Capitaux propres (part du Groupe) Créances douteuses / encours bruts**	900 141 1 034 857 128 137 1,6%	25 478 859 200 988 549 123 742 1,7%	34 408 892 642 1 027 703 123 845 1,7%	30 963 874 996 1 011 422 124 961 1,7%

<sup>(\*)</sup> Périmètre prudentiel

# Principaux facteurs de risque liés au garant

- 1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.
- 2. Les politiques, procédures et méthodes de gestion du risque mises en oeuvre par le Groupe BNP Paribas pourraient l'exposer à des risques non identifiés ou imprévus, susceptibles d'occasionner des pertes significatives.
- 3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.
- 4. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs
- 5. Un contexte économique et financier défavorable a pu par le passé, et pourrait à l'avenir, affecter significativement le Groupe BNP Paribas et les marchés sur lesquels il opère.
- 6. Des mesures législatives et règlementaires en vigueur, ainsi que des évolutions législatives et règlementaires en cours ou à venir, pourraient affecter de manière significative le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.
- 7. Si le Groupe BNP Paribas ne parvenait pas à réaliser ses objectifs stratégiques, ou si ses résultats ne suivaient pas les tendances prévues, le cours de ses instruments financiers pourrait en être défavorablement affecté.

# Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières?

# Principaux facteurs de risque spécifiques aux valeurs mobilières

Il existe également des risques liés aux Certificats, notamment :

#### 1. Risque relatif à la structure des Titres :

<u>Produits à effet de levier :</u> Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Le rendement de ces Titres dépend de la performance du ou des Sous-Jacent(s) de Référence, plus particulièrement en fonction du niveau d'une barrière désactivante et de remboursements automatiques anticipés. De plus, le rendement peut dépendre d'autres facteurs de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité implicite du Sous-Jacent de Référence, et la durée avant l'échéance. L'effet de levier de ces Titres peut être soit positif soit négatif.

## 2. Risque relatif au Sous-jacent et à ses Perturbations et Ajustements :

À la différence d'un investissement direct dans une ou des Actions, des Actions Composées, des GDR et/ou des ADR composant la ou les Références Sous-jacentes (collectivement la/les « Action(s) »), un investissement dans des Titres Actions ne donne pas droit aux Titulaires de voter ou de recevoir des dividendes ou des distributions (sauf stipulation contraire dans les Conditions Définitives). Par conséquent, le rendement des Titres Actions ne sera pas le même que celui d'un investissement direct dans la ou les Actions concernées et pourrait être inférieur à celui d'un investissement direct : l'exposition à une ou plusieurs actions (y compris des actions qui sont attachées les unes aux autres et qui sont négociées comme une seule unité (les "Actions Jumelées")), des risques de marché similaires à ceux liés à un investissement direct dans un titre de capital, global depositary receipt ("GDR") ou American depositary receipt ("ADR"), des cas d'ajustement potentiels ou des événements exceptionnels affectant les actions, un dérèglement du marché ou le défaut d'ouverture d'une bourse, qui peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur et la liquidité des Titres, et le fait que l'Emetteur ne fournira pas d'informations post-émission sur le Sous-Jacent de Référence.

## 3. Risque relatif aux marchés sur lesquels sont négociés les Titres :

Facteurs affectant la valeur et le cours des Titres: Le cours des Titres peut être affecté par un certain nombre de facteurs dont, notamment, le prix, la valeur ou le niveau de la ou des Références Sous-jacentes, le temps restant jusqu'à la date de remboursement prévue des Titres, la volatilité réelle ou implicite associée à la ou aux Références Sous-jacentes et le risque de corrélation de la ou des Références Sous-jacentes concernées. La possibilité que la valeur et le cours des Titres fluctuent (de manière positive comme négative) dépend d'un certain nombre de facteurs, que les investisseurs doivent examiner attentivement avant d'acheter ou de vendre des Titres.

<sup>(&</sup>quot;) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance) sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

#### 4. Risque juridique:

Assemblées générales: Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

# Section D - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

## À quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière?

## Conditions générales et calendrier prévisionnel de l'offre

Les Titres seront intégralement souscrits par BNP Paribas Financial Markets S.N.C. en sa qualité de Gestionnaire le 18 novembre 2025.

Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris/Open Market at the Stuttgart Stock Exchange.

Cette émission de Titres est offerte dans le cadre d'une Offre Non-exemptée en France et en Belgique.

# Estimation des dépenses totales liées à l'émission et/ou à l'offre, y compris une estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur ou l'offreur

Il n'existe pas de dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur.

## Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation?

#### Description de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n° 0 800 235 000. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") R0MUWSFPU8MPR08K5P83.

L'offreur a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français.

# Pourquoi ce prospectus est-il établi?

# Utilisation et montant net estimé du produit

Les produits nets de l'émission des Titres seront affectés aux besoins généraux de financement de l'Emetteur. Ces produits pourront être utilisés pour maintenir des positions sur des contrats d'options ou des contrats à terme ou d'autres instruments de couverture.

Produit net estimé : 1 217 950 EUR.

#### Convention de prise ferme

Non applicable.

#### Principaux conflits d'intérêts liés à l'offre ou à l'admission à la négociation

Tout Agent Placeur et ses affiliés peuvent aussi avoir été impliqué, et pourrait dans le futur être impliqué, dans des transactions de banque d'investissement ou commerciale avec, ou lui fournir d'autres services à, l'Emetteur et son Garant et leurs affiliés dans le cours normal de leurs activités.

Diverses entités au sein du groupe BNPP (y compris l'Émetteur et le Garant) et les Sociétés affiliées assument différents rôles en rapport avec les Titres, notamment celui d'Émetteur des Titres et d'Agent de Calcul des Titres et peuvent également s'engager dans des activités de négociation (y compris des activités de couverture) relatives au Sous-jacent et à d'autres instruments ou produits dérivés basés sur le Sous-jacent, ou liés à celui-ci, qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts notentiels

BNP Paribas Financial Markets SNC, qui agit en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul, est une Société affiliée de l'Émetteur et du Garant, et des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister entre elle et les titulaires de Titres, y compris en ce qui concerne certaines décisions et jugements que l'Agent de Calcul doit prendre. Les intérêts économiques de l'Émetteur et de BNP Paribas Financial Markets SNC en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul sont potentiellement contraires aux intérêts des Titulaires en tant qu'investisseurs dans les Titres.

Exception faite de ce qui est mentionné ci-dessus, aucune personne intervenant dans l'émission des Titres ne détient, à la connaissance de l'Emetteur, un intérêt pouvant influer sensiblement sur l'offre, y compris des intérêts conflictuels.

N° de Souche / Code ISIN	Nbre de Titres émis	Nbre de Titres	Code Mnemonique	Prix d'émission par Titre	Call / Put	Prix d'Exercice	Niveau Knock-out	Date d'Evaluation	Date de Remboursement	Parité
FRBNPP105SQ7	50 000	50 000	4EY6B	EUR 0,74	Call	EUR 75	EUR 75	20 mars 26	26 mars 26	10
FRBNPP105SR5	50 000	50 000	4EY7B	EUR 1,47	Call	EUR 75	EUR 75	20 mars 26	26 mars 26	10
FRBNPP105SS3	50 000	50 000	4EY8B	EUR 0,97	Call	EUR 80	EUR 80	20 mars 26	26 mars 26	10
FRBNPP105ST1	50 000	50 000	4EY9B	EUR 0,47	Call	EUR 85	EUR 85	20 mars 26	26 mars 26	10
FRBNPP105SU9	10 000	10 000	4EYUB	EUR 1,55	Call	EUR 160	EUR 160	20 mars 26	26 mars 26	20
FRBNPP105SV7	10 000	10 000	4EYVB	EUR 1,05	Call	EUR 170	EUR 170	20 mars 26	26 mars 26	20
FRBNPP105SW5	10 000	10 000	4EYWB	EUR 0,55	Call	EUR 180	EUR 180	20 mars 26	26 mars 26	20
FRBNPP105SX3	30 000	30 000	4EYXB	EUR 3,35	Call	EUR 200	EUR 200	20 mars 26	26 mars 26	10
FRBNPP105SY1	30 000	30 000	4EYYB	EUR 2,35	Call	EUR 210	EUR 210	20 mars 26	26 mars 26	10
FRBNPP105SZ8	20 000	20 000	4EYZB	EUR 0,96	Call	EUR 23	EUR 23	20 mars 26	26 mars 26	5
FRBNPP105T05	20 000	20 000	4EZ0B	EUR 0,76	Call	EUR 24	EUR 24	20 mars 26	26 mars 26	5
FRBNPP105T13	20 000	20 000	4EZ1B	EUR 0,36	Call	EUR 26	EUR 26	20 mars 26	26 mars 26	5
FRBNPP105T21	20 000	20 000	4EZ2B	EUR 2,76	Call	EUR 27	EUR 27	20 mars 26	26 mars 26	2
FRBNPP105T39	20 000	20 000	4EZ3B	EUR 1,76	Call	EUR 29	EUR 29	20 mars 26	26 mars 26	2
FRBNPP105T47	20 000	20 000	4EZ4B	EUR 1,26	Call	EUR 30	EUR 30	20 mars 26	26 mars 26	2
FRBNPP105T54	100 000	100 000	4EZ5B	EUR 2,46	Call	EUR 46	EUR 46	20 mars 26	26 mars 26	5
FRBNPP105T62	100 000	100 000	4EZ6B	EUR 1,26	Call	EUR 52	EUR 52	20 mars 26	26 mars 26	5
FRBNPP105T70	50 000	50 000	4EZ7B	EUR 1,34	Put	EUR 65	EUR 65	20 mars 26	26 mars 26	5
FRBNPP105T88	50 000	50 000	4EZ8B	EUR 2,34	Put	EUR 70	EUR 70	20 mars 26	26 mars 26	5
FRBNPP105T96	40 000	40 000	4EZ9B	EUR 0,45	Call	EUR 23	EUR 23	20 mars 26	26 mars 26	10
FRBNPP105TA9	40 000	40 000	4EZUB	EUR 0,35	Call	EUR 24	EUR 24	20 mars 26	26 mars 26	10
FRBNPP105TB7	40 000	40 000	4EZVB	EUR 0,25	Call	EUR 25	EUR 25	20 mars 26	26 mars 26	10
FRBNPP105TC5	50 000	50 000	4EZWB	EUR 0,87	Call	EUR 7,20	EUR 7,20	20 mars 26	26 mars 26	2
FRBNPP105TD3	50 000	50 000	4EZXB	EUR 0,47	Call	EUR 8	EUR 8	20 mars 26	26 mars 26	2
FRBNPP105TE1	25 000	25 000	4EZYB	EUR 0,43	Put	EUR 9,80	EUR 9,80	20 mars 26	26 mars 26	2

N° de Souche / Code ISIN	Type de l'Action	Société / Action	Devise	Code ISIN de l'Action	Code Reuters de l'Action	Site Internet de l'Action	Bourse	Site Internet de la Bourse
FRBNPP105SQ7	Ordinary	Compagnie de Saint- Gobain SA	EUR	FR0000125007	SGOB.PA	www.saint-gobain.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105SR5	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	www.sanofi.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105SS3	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	www.sanofi.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105ST1	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	www.sanofi.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105SU9	Ordinary	Sartorius Stedim Biotech SA	EUR	FR0013154002	STDM.PA	www.sartorius.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105SV7	Ordinary	Sartorius Stedim Biotech SA	EUR	FR0013154002	STDM.PA	www.sartorius.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105SW5	Ordinary	Sartorius Stedim Biotech SA	EUR	FR0013154002	STDM.PA	www.sartorius.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105SX3	Ordinary	Schneider Electric SE	EUR	FR0000121972	SCHN.PA	www.se.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105SY1	Ordinary	Schneider Electric SE	EUR	FR0000121972	SCHN.PA	www.se.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105SZ8	Ordinary	Scor	EUR	FR0010411983	SCOR.PA	www.scor.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105T05	Ordinary	Scor	EUR	FR0010411983	SCOR.PA	www.scor.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105T13	Ordinary	Scor	EUR	FR0010411983	SCOR.PA	www.scor.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105T21	Ordinary	Shell plc	EUR	GB00BP6MXD84	SHEL.AS	www.shell.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP105T39	Ordinary	Shell plc	EUR	GB00BP6MXD84	SHEL.AS	www.shell.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP105T47	Ordinary	Shell plc	EUR	GB00BP6MXD84	SHEL.AS	www.shell.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP105T54	Ordinary	Societe Generale SA	EUR	FR0000130809	SOGN.PA	www.societegenerale.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105T62	Ordinary	Societe Generale SA	EUR	FR0000130809	SOGN.PA	www.societegenerale.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105T70	Ordinary	Societe Generale SA	EUR	FR0000130809	SOGN.PA	www.societegenerale.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105T88	Ordinary	Societe Generale SA	EUR	FR0000130809	SOGN.PA	www.societegenerale.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105T96	Ordinary	Solvay SA	EUR	BE0003470755	SOLB.BR	www.solvay.com	Euronext Brussels	www.euronext.com
FRBNPP105TA9	Ordinary	Solvay SA	EUR	BE0003470755	SOLB.BR	www.solvay.com	Euronext Brussels	www.euronext.com
FRBNPP105TB7	Ordinary	Solvay SA	EUR	BE0003470755	SOLB.BR	www.solvay.com	Euronext Brussels	www.euronext.com
FRBNPP105TC5	Ordinary	Stellantis NV	EUR	NL00150001Q9	STLAM.PA	www.stellantis.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105TD3	Ordinary	Stellantis NV	EUR	NL00150001Q9	STLAM.PA	www.stellantis.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP105TE1	Ordinary	Stellantis NV	EUR	NL00150001Q9	STLAM.PA	www.stellantis.com	Euronext Paris	www.euronext.com